

Délibération
N°2021-82 du 06 juillet 2021

**OBJET – Culture : Conservatoire à Rayonnement
Intercommunal du Briançonnais : tarifs 2021-2022**

Rapporteur : Mme Catherine VALDENNAIRE

Annexe : néant

Le 06 juillet 2021 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 30 juin 2021 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Mme Marine MICHEL est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Arnaud MURGIA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Claire BARNÉOUD, M. Richard NUSSBAUM, M. Christian JULLIEN, Mme Annie ASTIER-CONVERSE, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Elisa FAURE, M. André MARTIN, M. Patrick MICHEL, M. Elie HAMDANI, Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS, M. Thomas SCHWARZ, M. Philippe SIONNET (1^{er} adjoint au Maire de La Grave, en remplacement de M. Jean-Pierre PIC), Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Vincent FAUBERT, Mme Corinne CHANFRAY, Mme Marine MICHEL, M. Gilles PERLI, M. Thierry AIMARD, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. Jean-Pierre MASSON, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : M. Eric PEYTHIEU à M. Jean-Marc CHIAPPONI,
Mme Emilie DESMOULINS à Mme Elisa FAURE,
Mme Michèle SKRIPNIKOFF à M. Richard NUSSBAUM,
M. Jean-Franck VIOUJAS à Mme Catherine VALDENNAIRE,
M. Jean-Marie REY à Mme Corinne CHANFRAY,
M. Guy HERMITTE à M. Arnaud MURGIA,
M. Nicolas GALLIANO à Mme Corinne CHANFRAY,
M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI.

Sont excusés : Mme Francine DAERDEN,
Mme Muriel PAYAN.

Madame la Vice-Présidente ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2021-06.25.00002 du 25 juin 2021 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais portant notamment compétence en matière de gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, dont le Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais,

Vu la nécessité d'approuver les tarifs applicables pour l'année 2021-2022 ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 24 juin 2021,

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion sociale et territoriale du 28 juin 2021,

Considérant la crise sanitaire due au covid-19 et l'obligation de fermeture du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Briançonnais, il est proposé d'accorder aux élèves qui étaient inscrits

à cet établissement durant l'année 2020-2021, une réduction de :

- 30 % sur l'inscription des élèves en cours individuels de musique (hors chant) pour l'année 2021-2022
- 50 % sur l'inscription des élèves en cours de chant, danse, théâtre, cours d'éveil, parcours découverte, initiation instruments pour l'année 2021-2022.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** la grille tarifaire septembre 2021-juin 2022 du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Briançonnais, comme suit :

TARIFS INSCRIPTIONS 2021/2022

Cursus diplômant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	Adulte
Disciplines				
Instrument (formation musicale comprise)	263 €	236 €	223 €	386 €
chant lyrique	242 €	214 €	204 €	263 €
danse classique	179 €	161 €	153 €	
théâtre	179 €	161 €	153 €	
Cursus non - diplômant				
parcours personnalisé instrument /chant lyrique	227 €	227 €	227 €	238 €
parcours personnalisés danse	179 €	179 €	179 €	
Pratiques collectives				
danse jazz	147 €	133 €	125 €	
éveil artistique	147 €	133 €	125 €	
initiation artistique	147 €	133 €	125 €	
initiation chant choral	103 €	103 €	103 €	
orchestre symphonique	147 €	133 €	125 €	
ensembles d'instruments, musique de chambre				
parcours de pratiques collectives				173 €
Ensemble de musique traditionnelle				173 €
grand chœur				115 €
Atelier jazz				233 €
Atelier chorégraphique adultes 1 fois / semaine				173 €
Atelier chorégraphique adultes 2 fois / semaine				204 €
Atelier théâtre adultes				272 €

AR Prefecture

005-240500439-20210706-D2021_82-DE

Reçu le 12/07/2021

Publié le 12/07/2021

Discipline supplémentaire	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	Adulte
	enfant	enfant	enfant	
Formation Musicale	103 €	92 €	87 €	103 €
2 ^{ème} instrument, 2 ^{ème} danse	103 €	92 €	87 €	103 €
2 ^{ème} spécialité	103 €	92 €	87 €	103 €

- Elèves domiciliés dans des communes extérieures à la Communauté de Communes du Briançonnais : tarifs majorés de 50%.
- Pour les inscriptions en janvier de l'année scolaire en cours, remise de 20%.
- Pour les inscriptions en mars de l'année scolaire en cours, remise de 30%

TARIFS 2021/2022 LOCATIONS SALLES, INSTRUMENTS

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant	Adulte
LOCATIONS INSTRUMENTS (parc instrumental du conservatoire) Tarif annuel	216 €	173 €	139 €	111 €	302 €

	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	Journée supplément.
Location Clavecin	233 €	155 €	78 €

	Tarif horaire	Caution
Location Salle avec piano	11 €	218 €
Location Studio de danse	22 €	214 €

	1/2 journée	Journée	Week-end	Caution
Location Salle de théâtre	56 €	111 €	167 €	109 €

AR Prefecture

005-240500439-20210706-D2021_82-DE

Reçu le 12/07/2021

Publié le 12/07/2021

- **Approuve** la mise en place d'une réduction, pour les élèves qui étaient inscrits en 2020/2021, de :
 - 30 % sur l'inscription des élèves en cours individuels de musique (hors chant) pour l'année 2021-2022,
 - 50 % sur l'inscription des élèves en cours de chant, danse, théâtre, cours d'éveil, parcours découverte, initiation instruments pour l'année 2021-2022 ;
- **Autorise** les services à encaisser les recettes correspondantes sur les régies appropriées.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : **12 JUL. 2021**

Date affichage : **13 JUL. 2021**

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.